



Visitez VALDUC et son centre nucléaire



Du 6 au 9 août 2019, à Dijon, 4 jours pour l'abolition des armes nucléaires et la reconversion du site de Valduc

- pour montrer l'importance et l'urgence de l'abolition des armes nucléaires ;
- pour demander à nos dirigeants de signer le traité d'interdiction adopté par l'ONU en 2017 ;
- en solidarité avec toutes les victimes des armes nucléaires et de leurs essais.



Observatoire : Association des armes nucléaires-Maison de Vigilance ; Agir pour le désarmement nucléaire-Franche-Comté ; Amis de la terre-Côte-d'Or ; CANVA ; ICAN France ; MAN Côte-d'Or ; Mouvement de la Paix 21 ; Réseau Sortir du nucléaire ; Sortir du nucléaire 21.

Site web : www.abolitiondesarmesnucleaires.org

Insécurité Pourquoi faut-il interdire les armes nucléaires ?

Nous pourrions disposer d'une bombe nucléaire : États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord. Le total atteint 14 000 bombes détenues à 95 % par les États-Unis et la Russie dont 2 000 bombes sont en état d'alerte permanent... La France dispose de 300 armes nucléaires dont une centaine en état d'alerte.

Les bombes actuelles ont une puissance de 10 à 1 000 fois celle d'Hiroshima. Les effets humanitaires d'une seule bombe seraient ingérables par les secours d'un pays. Une centaine de bombes qui exploseraient sur des villes provoqueraient des centaines de milliers de morts, des blessés et compromettent les récoltes. C'est « l'effet atmosphérique » qui a été considéré par des météorologistes.

Une guerre nucléaire signifierait la fin de l'humanité.

Les armes nucléaires sont présentes pour les pays qui les possèdent comme nécessaires pour assurer leur sécurité. Il s'agit en fait d'une « sécurité psychologique » en supposant que la menace d'une bombe nucléaire suffit à empêcher une agression. Les menaces actuelles, terroristes, financières et économiques, cybernetiques ne peuvent être dissuadées par une telle menace. L'histoire montre que même une agression militaire n'est pas dissuadée par une menace nucléaire. L'URSS a mis des missiles nucléaires à Cuba, à 150 kilomètres de la Floride, sans être dissuadée par l'arme nucléaire américaine ; l'Égypte a attaqué Israël (Guerre du Kippour) et l'Argentine a attaqué le Royaume-Uni (Guerre des Malouines) dans que ces pays avaient l'arme nucléaire... La dissuasion nucléaire n'est donc en rien dissuasive !

Et si on affirme que l'arme nucléaire est nécessaire pour assurer la sécurité d'un pays, la logique serait que chaque pays ait des armes nucléaires !

En fait une analyse politique plus fine montre que l'arme nucléaire sert aux dirigeants pour affirmer leur position de dominant. Elle sert de « marqueur de puissance ». Mais un marqueur de puissance très dangereux car une situation de paranoïe, par folie ou par erreur, pourrait déclencher l'apocalypse. De telles situations ont fallu se produire une dizaine de fois depuis 1945. Le cas du colonel Pavlov en 1983 est le plus connu : un missile soviétique visuellement erroné se dirigeait vers le territoire américain et le contre-attaque devait être faite en 15 minutes. Le colonel Pavlov a dit : « J'attends ordre » ou « Kerblou, ben là en o pas, c'étoient des raflets du soleil sur des nuages » !

Pour éviter des risques nucléaires, toutes les personnalités sont unanimes, la seule solution est l'élimination des armes nucléaires. Mais comme cela sert de « marqueur de puissance », aucun des pays détenteurs ne veut l'élimination. Le traité de non-prolifération (TNP) entré en vigueur en 1979 prévoyait que les pays nucléaires élimineraient leurs armes... « de bonne foi » dans « un avenir rapproché »...

En 2017, un traité d'interdiction de possession et de menace des armes nucléaires a été adopté à l'ONU par 122 États, créant ainsi une obligation d'élimination. Les pays nucléaires ont tous refusé de signer ce traité et seule la pression de l'opinion publique mondiale pourra faire respecter cette loi internationale.

Reconversion

« Qui veut la paix, prépare la paix »

Valduc, c'est secret-défense ! Winston Churchill, éminent chef de guerre, disait en 1944 : « En temps de guerre la vérité est si praticable qu'elle devrait être protégée par un temps de mensonges ». D'ailleurs en conclure que nos dirigeants se paient « en temps de guerre » ?

Les comités-vérités, les mensonges, les non-dits sont nombreux dans le domaine du nucléaire et du nucléaire militaire en particulier. Par exemple, les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki ont été présentés comme ayant été nécessaires pour terminer la guerre alors que les archives montrent que l'empire avait déjà accepté la capitulation. Les 2 000 essais de bombes nucléaires ont fait des centaines de milliers de victimes pour la plupart non-reconnues. Et les déchets, les dangers, sont nés pour la plupart.

La plus grosse mensonge est celui du pouvoir « qui veut la paix prépare la guerre ». Dans les faits cela conduit la France à augmenter le budget des armes nucléaires pour les prochaines années : 37 milliards d'euros pour la période 2019-2025. A Valduc, la modernisation des armes françaises est toujours le sujet de travail principal. Il ne s'agit que d'un gâchis d'argent, de compétences, des milliers de vies. Vientent que tous ces travaux ne puissent se reconvenir à des tâches utiles pour l'humanité ! Et se consacrer aux urgences économiques, sociales et écologiques !

Fondamentalement, MM. Turpin, Macron et les autres chefs d'États nucléaires opèrent une nouvelle course aux armements nucléaires. Les pays n'en veulent pas, pour preuve le traité d'interdiction des armes nucléaires a été approuvé par l'ONU. Hier, sur le même site forestier (Champagny-Bourgonne) de Valduc, un ordre temporel (mercenaire) avait dû être démontré, tellement sa puissance devenait dangereuse pour les États voisins.

Aujourd'hui, nous démontrons la reconversion du centre du CEA de Valduc.

Désarmement

Le Traité d'interdiction des armes nucléaires : une avancée majeure

Le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) a été adopté à l'ONU le 22 juillet 2017 par 122 pays. Il entrera en vigueur lorsqu'il sera ratifié par 50 pays. Ce qui doit être le cas en 2020. Au 20 juillet 2017, 23 États ont déjà ratifié et une trentaine d'autres ont entamé les procédures de ratification.

Ce traité interdit la possession d'armes nucléaires et toutes les activités liées aux armes nucléaires. Il c'est-à-dire la stratégie de dissuasion nucléaire — et implique l'obligation pour un pays signataire de proposer à d'autres pays de signer et ratifier ce traité.

Tous les États nucléaires ont refusé de signer ce traité ainsi que les pays ayant une alliance militaire avec eux (les pays de l'OTAN et quelques autres...). Les activités industrielles, commerciales et bancaires ayant un lien avec le nucléaire militaire seront également interdites, ce sera en particulier le cas pour les banques qui font des prêts bancaires à certaines industries (la BNP fait de très prêts à hauteur de 7 milliards d'euros).

La « dissuasion nucléaire » une idée toute faite pour ne pas réfléchir !

L'arme nucléaire est présentée traditionnellement pour « assurer notre sécurité » du fait qu'elle a un effet dissuasif pour empêcher toute agression.

Mais, si on réfléchit, quelle agression pourrait être dissuadée ? L'invasion de notre pays comme le fut l'invasion nazie ? Et dans ce cas, il faudrait envoyer une bombe nucléaire sur quel objectif ? Les tanks, une ville comme Moscou ? Par une suite de répétitions, c'est la France qui disparaît. Les stratégies l'exigent, la réponse doit être conventionnelle, certainement pas une guerre nucléaire !

Y a-t-il une autre agression qui serait dissuadée ? Une rupture de notre approvisionnement en pétrole ? Les armes nucléaires freineraient-elles quelques chloés ? Et s'il s'agit d'une attaque terroriste pour-tout-un-utiliser des armes nucléaires ?

La « dissuasion nucléaire » est faite pour crier un « sentiment de sécurité », mais absolument pas une « sécurité ». C'est un peu comme le premier état sous vide-surveillance ». Chez les psychiatriques, il s'agit d'un « effet moquette », une réaction bien connue chez l'enfant, mais qui reste un peu en cloaque de nous, la pensée créée la réalité, si nous pensons que la dissuasion créée la sécurité, cela devient la réalité : la dissuasion crée la sécurité.

Une redondante erreur en réalité, la dissuasion nucléaire crée l'insécurité !

Danger

Le problème du tritium

Le tritium est de l'hydrogène rendu radioactif après avoir été irradié par des neutrons. Les réacteurs nucléaires et d'une façon générale toutes les installations nucléaires produisent du tritium. Le gaz tritium s'infilte dans tous les matériaux, au contact de l'oxygène il crée de l'eau dite tritiée. La période radioactive du tritium est de 12 ans (quantité de tritium déisée par 2 en 12 ans).

Le centre CEA de Valduc récupère les déchets contaminés au tritium des installations nucléaires pour en assurer l'élimination. Le tritium est aussi récupéré pour être introduit dans les bombes nucléaires de façon à augmenter leur puissance explosive. L'exposition du plutonium peut produire une puissance, comme la bombe de Nagasaki, mais pour faire une bombe plus puissante, il faut utiliser le tritium de la bombe plutonium (environ 10 millions de dollars) pour amorcer une « fusion nucléaire ». C'est la bombe H qui fait intervenir des protons de tritium pour former de l'hélium ce qui dégage une puissance explosive considérable. Les bombes sans contrôles peuvent avoir une puissance de 10 à 1 000 fois celle de Nagasaki.

Un centre qui manipule du tritium doit être très surveillé pour éviter des pollutions radioactives de l'environnement car le tritium dans l'environnement devient « organique » et s'incorpore dans les molécules (dont l'ADN).

Il y a une législation sur les autorisations de pollution de l'environnement pour le tritium. Avec des normes de pollution maximum. Car la majeure partie du tritium est rejeté dans l'environnement à 90 % sous forme d'eau tritiée. Cette pollution est évidemment mesurable et suivie par les services concernés.

Pour un Centre comme celui de Valduc, le dernier arrêté en date du 5 novembre 2018 autorise un maximum annuel de 1 300 Bq par an (Bq se lit Béta Becquerel). 1 Bq correspond à une activité de mille milliards de désintégrations par seconde. Dans le Livre Blanc du tritium (faible part) l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) en 2019 on peut lire la page 32 en ce qui concerne Valduc : « Les rejets de tritium ont considérablement diminués et sont passés d'environ 35 000 Bq/an (en 1980) à un peu moins de 350 Bq/an actuellement ». Cette pollution est très supérieure à celle d'une canette nucléaire (en moyenne 20 Bq/an).

Mais nous pouvons être rassurés, le Centre de Valduc pollue dans les normes légales, mais ces normes sont-elles pour nous protéger ?



Vue aérienne du site du CEA de Valduc

France-Royaume-Uni

Une coopération nucléaire « illégale »

Los du sommet de Lancaster House en novembre 2010, un accord a été signé entre la France et le Royaume-Uni pour installer au centre CEA de Valduc un ensemble de 3 accélérateurs de électrons pour radiographier l'explosion du premier étage des bombes nucléaires. C'est le traité « Fuchers ». Non de l'interdiction - Europe.

Cet accord — conclu pour une durée de cinquante ans — viole la législation internationale signée par la France et le Royaume-Uni.

En effet le traité de non-prolifération (TNP) stipule dans son article premier qu'un État signataire ne devra pas « encourager » ni « aider » un État « non doté » à fabriquer des armes nucléaires. Il est vrai qu'il n'est pas écrit explicitement qu'aider un État « doté » à moderniser son arsenal nucléaire est interdit, mais l'esprit du TNP est bien en désaccord avec une telle coopération.

Or l'article 12 du traité Fuchers donne les conditions de coopération : les Parties faciliteront les échanges d'information, en incluant également les informations classifiées « ». Bien évidemment la France et le Royaume-Uni soutiennent « qu'ils menaient des expériences radionucléaires » et que « la coopération était la seule des essais restant « ouverte ». Mais le fait de mener une coopération entre les deux pays n'aspice pas déjà un aveu qu'une telle coopération est illégale ?

Édito

Du 6 au 9 août 2019, à Dijon, 4 jours pour l'abolition des armes nucléaires et la reconversion du site de Valduc

Notre collectif d'associations souhaite sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de désarmement nucléaire.

Pour ce faire nous organisons 4 journées d'actions et de jeûne dans le cadre de la campagne ICAN. Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, qui a reçu le Prix Nobel de la paix en 2017 pour avoir réussi à faire voter par 122 pays à l'ONU le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Ce traité prévoit l'interdiction d'employer, de fabriquer, de stocker et de menacer d'utiliser des armes nucléaires.

De nos jours, à aucun moment, dans aucun conflit, nous ne sommes l'emploi, mais la menace même de l'emploi de l'arme nucléaire ne rendrait elle enviable. L'ampleur de la catastrophe humanitaire provoquée par tout usage de l'arme nucléaire constitue une menace qui pèse sur nos propres décisions.

L'objectif de cette campagne est que la France signe le Traité.

Il est de notre devoir de citoyen d'anticiper sur les conséquences de l'abandon par la France de ses armes de destruction massive et de nous préparer à la reconversion du personnel et des bâtiments des sites nucléaires militaires.

Il en va ainsi du site de Valduc, à 45 kilomètres de Dijon, où la Direction des applications militaires (Darm) du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) assure l'entretien et la modernisation des têtes nucléaires françaises. Il stocke et manipule des produits radioactifs, et relâque dans l'environnement d'importants rejets radioactifs ou chimiques, dont le tritium. Quel avenir pour ces sites, ses infrastructures et son personnel ?

Valduc, quésaco ?

Créé en 1957, le centre CEA de Valduc assure l'entretien des 300 bombes atomiques de la France. Un travail important pour les 1 500 employés du centre.

Chaque bombe nécessite un suivi de ses composants et une révision régulière s'impose. Les bombes sont installées dans des missiles M51 qui équipent les sous-marins nucléaires d'engins (SNLE) basés à la Lingue en Bretagne et dans les missiles ASMPA qui équipent les avions Rafale. Ces bombes doivent donc régulièrement venir à Valduc pour leur entretien.

Les transports de bombes doivent être décrits et l'information n'est pas donnée aux populations. Le Centre de Valduc opère le stock de plutonium de la France, ce qui a entraîné, se qualifie « militaire ». La France dispose d'un stock important de plutonium 239 (environ 6 tonnes), ce qui lui garantit la pérennité de ses armes nucléaires. 5 kilogrammes suffisent pour faire une bombe.

Nous jeûnons et agissons :

- pour montrer l'importance et l'urgence de l'abolition des armes nucléaires ;
- pour demander à nos dirigeants de signer le traité d'interdiction adopté par l'ONU en 2017 ;
- en solidarité avec toutes les victimes des armes nucléaires et de leurs essais.

Merci de votre soutien !

Observatoire : Association des armes nucléaires-Maison de Vigilance ; Agir pour le désarmement nucléaire-Franche-Comté ; Amis de la terre-Côte-d'Or ; CANVA ; ICAN France ; MAN Côte-d'Or ; Mouvement de la Paix 21 ; Réseau Sortir du nucléaire ; Sortir du nucléaire 21.

Site web : www.abolitiondesarmesnucleaires.org

Site web : www.abolitiondesarmesnucleaires.org